



PRIME FIXE 2024-2025

PRIME INDIVIDUELLE EN FONCTION DE LA DISCIPLINE SPORTIVE

- HORS AMBASSADEURS -

Discipline sportive	Montant de la prime
SKI ALPIN – SNOWBOARD - SKI NORDIQUE – BIATHLON – SKI DE BOSSE – FREESTYLE- SKI CROSS (prime versée également, le cas échéant, au guide athlète si celui-ci est licencié à Morzine-Avoriaz)	2 000 €
DANSE SUR GLACE - PATINAGE ARTISTIQUE - VTT (dans ce cas la prime est versée à chacun des patineurs licenciés à Morzine)	2 000 €
COURSES EN MONTAGNE - TRAIL - MARATHON SKI ALPINISME - PARAPENTE- TELEMARCK - FREERIDE - AUTRES	2 000 €